

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Pour le droit au travail

**A**LORS que Giscard nous souhaite la bonne année, avec hypocrisie et pleure des larmes de crocodile sur le sort des travailleurs privés d'emploi ou en passe de l'être, quelle est la situation ? Depuis la mise en place des plans Barre successifs sous sa haute approbation, les vagues de licenciements se sont succédé et jamais le chiffre de chômeurs n'a été aussi élevé : 1 700 000 au moins sans parler des femmes ou des jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Giscard aurait-il donc l'intention de mettre la pédale souple après avoir utilisé les méthodes expéditives ?

Il est facile de répondre à cela. Navale, textile, bâtiment, etc. Ces derniers mois, la liste des branches où la restructuration a fait des ravages n'a cessé de s'allonger. Quelques jours avant que Giscard fasse son discours, son gouvernement avait donné le feu vert pour 20 000 licenciements de plus dans la sidérurgie : des villes entières comme Longwy et Denain sont menacées de voir disparaître toute possibilité d'emploi pour les travailleurs qui y habitent.

Face à cette offensive générale du gouvernement et du patronat, le Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste a lancé le 27 décembre 1978 un appel à la mobilisation pour exiger « Du travail pour tous », déclarant notamment : « Que la plus large solidarité populaire se développe dans tout le pays, sous toutes les formes possibles, aux côtés des travailleurs qui sont déjà dans la lutte et de ceux qui vont y entrer ».

L'Humanité rouge quotidienne va prendre une série de mesures et d'initiatives pour contribuer à une telle mobilisation et jouer son rôle de journal de combat au service du prolétariat.

Toute la semaine prochaine, elle publiera une enquête sur la situation de l'emploi dans la sidérurgie, les réactions et les luttes des travailleurs et de la population touchés. Pour cela, un journaliste séjournera à Denain, ville particulièrement touchée, pour donner des informations de la bouche-même des représentants des organisations syndicales, des sidérurgistes et de la population ; un envoyé spécial se rendra aussi à Longwy.

A partir de la semaine prochaine également, nous consacrerons une rubrique spéciale à la question de l'emploi. Nous demandons à nos correspondants régionaux, à nos camarades amis et lecteurs de nous adresser des informations sur la situation dans les différentes branches et régions, ou dans leur localité et aussi, bien sûr, sur les expériences et traditions de lutte pour « Du travail pour tous ».

Ainsi, notre journal sera à même de servir d'outil à la classe ouvrière en informant sur la situation réelle, en faisant connaître les méthodes de lutte qui se sont révélées efficaces, les obstacles rencontrés dans la construction du rapport de force et de l'unité, les moyens de les surmonter. Nous ferons connaître également sur ces questions combien préoccupantes aujourd'hui, les propositions du Parti communiste marxiste-léniniste.

J. QUERCY et G. CARPENTIER

# 150 000 soldats vietnamiens foulent le sol cambodgien

**E**N même temps que chars et avions fournis en abondance par l'URSS pénètrent plus avant sur le territoire cambodgien, c'est le mythe du soulèvement intérieur qui s'effondre.

Un autre mythe, celui du soi-disant régime sanguinaire khmer cultivé par une vaste campagne de plusieurs mois sert encore de prétexte à une grave indifférence.

Or, c'est l'indépendance d'un pays et la liberté d'un peuple qui sont menacées cette fois par l'impérialisme russe, avide de conquête et, au-delà, c'est celle de tout le Sud-Est asiatique, c'est celle de l'Asie, c'est celle de tous les pays et peuples du monde.

Comme hier face à Hitler, l'indifférence, le silence sont des encouragements à l'agression !

(Voir article page 3)



Fin de l'année 1978. Frontière entre le Vietnam et le Kampuchea : un cambodgien assassiné.

## GISCARD S'EN VA RENDRE LA JUSTICE

# Il ment comme il respire !



Giscard d'Estaing dans un décor moyenâgeux

**C**HAUSSANT ses gros godillots et s'appuyant sur son bâton de pèlerin, Valéry Giscard d'Estaing s'en est allé assister à l'audience solennelle de la Cour de cassation. Là il a été accueilli par des

personnages sortis tout droit du Moyen Age, en robes d'hermine, etc.

Et il leur a tenu un discours sur l'indépendance de la justice qu'il aurait fallu être petite souris pour voir si ces messieurs étaient convaincus ou

s'ils mettaient en doute la santé morale de notre président, mais nous n'y étions pas. Et nous ne présagerons donc pas de l'effet que ce discours a eu. Pourtant ce discours appelle plusieurs remarques.

Valéry Giscard d'Estaing est rentré bille en tête dans ceux qui critiquent tout le temps notre « belle » justice. Il a trouvé « inadmissibles et dangereuses les attaques contre la justice ». Il a même ajouté : « Ces attaques sont multiples et diverses, elles portent sur les décisions de justice, mais aussi sur la façon dont les décisions sont prises et sur les magistrats et les jurés qui les rendent. »

D'exemples, il n'en cita point. Son discours se voulait moral et protecteur. Si les magistrats doutaient d'eux, lui Valéry Giscard d'Estaing les a pris sous sa grande aile protectrice et neutre.

Il a persisté et signé en déclarant : « J'affirme en tant que président de la République et garant, à ce titre, de l'indépendance de l'autorité judiciaire, qu'en France nul ne peut mettre en doute l'indépendance, l'honnêteté, l'impartialité et la

compétence avec lesquelles les magistrats français dans leur ensemble remplissent leur mission. »

Mais citons des cas d'indépendance de la justice telle que la voit Valéry. Qui a décidé d'expulser l'avocat allemand Klaus Croissant ? Qui a décidé de maintenir pendant dix ans hors de nos frontières Daniel Cohn Bendit ? Qui a décidé de sanctionner Monique Guemann qui avait protesté dans un congrès syndical contre l'expulsion de Klaus Croissant ? Qui a décidé de mettre un terme à l'enquête sur les écoutes du Canard Enchaîné ? Qui a décidé de muter Maître Ceccaldi quand celui-ci voulait faire son boulot à propos des compagnies pétrolières ? Qui a décidé de muter certains magistrats de Béthune dans des services annexes pour qu'il ne s'occupent plus des patrons qui violent les lois ? Sans parler des affaires Hazan, De Broglie, Ben Barka, du Thélème et de bien d'autres.

Yves LEPIC (Suite page 3)

85e anniversaire de la naissance de  
Mao Zedong

## Une grande contribution au développement de la démocratie socialiste

**L**E 25 décembre était le jour anniversaire de la naissance de Mao Zedong (Mao Tsé-toung). Quelques jours plus tôt, du 18 au 22 décembre 1978, le Parti communiste chinois avait tenu sa 3e session plénière à Beijing (Pékin). Des questions importantes ont été passées en revue et des décisions nouvelles ont été prises sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

A propos de Mao, contrairement aux suppositions des correspondants étrangers toujours prompts à parler de démaoïsation, la 3e session du PCC a indiqué en particulier : « Les grands mérites acquis par le camarade Mao Zedong dans les longues luttes révolutionnaires sont impérissables. Sans sa direction éminente, sans la pensée-maozedong, la révolution chinoise n'aurait fort probablement pas encore remporté la victoire (...) »

Indispensables pour tous les peuples du monde encore opprimés, le marxisme-léninisme et la pensée maozedong le sont aussi pour les peuples des pays où se construit le socialisme. Faire la révolution n'est pas chose facile, mais construire le socialisme, en faisant le moins d'erreurs possibles est une tâche bien plus ardue encore, d'autant plus que de nouveaux problèmes surgissent auxquels personne n'a encore été confronté. Et l'on peut dire que l'un des grands mérites de Mao est d'avoir su apporter une solution à un certain nombre d'entre eux.

Tirant le bilan de la restauration du capitalisme en URSS à la fin des années 1950, Mao formula la thèse selon laquelle même après la révolution,

il y a encore lutte de classes entre la bourgeoisie et le prolétariat. Staline, lui, en affirmant le contraire, n'avait-il pas contribué à désarmer le peuple, peu habitué à oser porter un jugement sur ses dirigeants.

Affirmer que la lutte de classes se poursuit après la révolution, faire confiance au peuple et à ses capacités à prendre en main les affaires politiques, l'inciter à critiquer ce qui ne va pas, tout cela est rassemblé dans le Tome 5 à travers de multiples articles ou discours de Mao. Voici d'ailleurs un extrait d'un discours prononcé par Mao en 1957 et qui n'est pas sans rappeler l'actuelle campagne de dazibaos. Il est intitulé : « Il faut avoir une confiance inébranlable dans

la grande majorité des masses » : « A quelle classe en fin de compte profitent cette libre expression d'opinions, ce large exposé d'idées, ce grand débat et ces dazibaos ? En dernière analyse, ils profitent au prolétariat et non aux droitières bourgeois. La raison est que 90 % de la population ne veulent pas voir le pays plonger dans le chaos, mais veulent bâtir le socialisme ; sur les 10 % restants qui n'approuvent pas le socialisme ou même s'y opposent, il y a un grand nombre d'hésitants et seuls 2 % des gens sont foncièrement hostiles au socialisme. Qu'on essaie donc de mettre le pays sans dessus-dessous ! C'est pourquoi le mot d'ordre de la libre expression d'opinions et du large exposé d'idées, grand débat et dazibaos sont en fin de compte profitable à la majorité de la population ; ils l'aideront à se rééduquer. Des deux voies, le socialisme ou le capitalisme, ils servent finalement le socialisme ».

Aujourd'hui après plusieurs grands mouvements de masse comme le mouvement des « Cents fleurs » en 1957, le Grand bond en avant en 1959, la Grande Révolution culturelle, le droit de recourir au dazibaos est si bien entré dans les mœurs qu'il a même été inscrit dans la nouvelle Constitution chinoise. Vingt ans après les « Cent fleurs », la question de la démocratie est toujours actuelle : critiquer le bureaucratisme qui empêche le peuple de s'exprimer, codifier de nouvelles lois valables pour tous, voilà sur quoi porte en 1979 le développement de la démocratie socialiste. Ainsi le peuple se sentira l'esprit libéré et pourra ainsi se consacrer avec enthousiasme à la modernisation de la Chine.

Claude LIRIA



Pendant une manifestation, une étudiante est projetée sur le capot d'une voiture.

Iran

## Toujours l'impasse

**L'**EPREUVE de force se poursuit en Iran. Mardi, ce sont les villes de Ghazvine et Kermananshah qui ont été victimes de la répression militaire. A Ghazvine, l'armée empêche les médecins, les ambulances, toute personne quelle qu'elle soit, de s'approcher des blessés qui gisent dans les rues. A Kermananshah, cette ville du Kurdistan iranien, 93 personnes ont été tuées lundi par l'armée et de violents affrontements se sont poursuivis mardi. A Machad, où plusieurs centaines de personnes ont été assassinées dimanche, la population s'était rassemblée pour rendre hommage aux martyrs. L'armée, toujours présente avec ses chars, n'a pas osé intervenir.

UN APPEL DANS LE VIDE

Pendant ce temps, Ba-

khari, le nouveau Premier ministre, proclamait à la télévision son intention de démocratiser le pays. A son appel au calme, à son appel à la reprise du travail, les manifestants ont répondu : « Mort au Shah, Vive Khomeiny ». Son appel n'a guère été entendu dans l'ensemble de l'Iran qui reste toujours paralysé par les grèves.

Des négociations se poursuivent entre la Compagnie nationale iranienne du pétrole et les ouvriers, mais elles n'ont pas abouti jusqu'à présent. Les ouvriers exigent la libération de tous les ouvriers arrêtés, le contrôle par les grévistes de la sortie de la production pour que celle-ci ne soit pas exportée, pour qu'elle soit consacrée uniquement à la consommation civile et privée à l'intérieur du pays.

Ainsi, Bakhar, désavoué par le Front national, dont il était membre avant d'accepter son poste de Premier ministre, ne semble guère avoir plus de chance que son prédécesseur, le général Azhari. On le surnomme déjà à Téhéran « le Azhari sans galons ».

Des rumeurs de coup d'Etat circulent, comme quoi l'armée reprendrait le pouvoir. L'impérialisme américain semble donc toujours décidé à poursuivre dans la voie de l'épreuve de force.

L'URSS VEILLE

Des bateaux américains conduits par le porte-avions « Constellation » ont quitté leur base des Philippines et

seraient en route pour le golfe. La réaction soviétique à cette nouvelle ne se fit pas attendre. Accusant les USA de pratiquer la « diplomatie de la canonnière », la Pravda a déclaré : « En opérant ainsi, les Américains ont recouru à des méthodes de provocation dirigées contre l'Union soviétique ».

Déjà, les dirigeants soviétiques avaient fait savoir que si les USA intervenaient d'une manière ou d'une autre en Iran, l'URSS serait amenée à intervenir pour se défendre ! Enjeu important, l'Iran est l'objet de convoitises. Les USA veulent garder leurs privilèges dans cette région du golfe, route du pétrole vers l'Europe. L'URSS veut se l'approprier.

Le soulèvement populaire aujourd'hui en Iran est profondément anti-impérialiste. Les USA, la Grande-Bretagne en ont déjà fait les frais. L'URSS n'est guère mieux considérée. L'ayatollah Khomeiny, dont les positions sont largement reprises en Iran, dénonce les deux superpuissances.

Cependant, force est de constater qu'un soulèvement profondément juste peut être détourné. La Révolution démocratique éthiopienne de 1974 s'est convertie en un pouvoir oppresseur au service de Moscou.

Nous devons soutenir sans équivoque le mouvement populaire en Iran contre la dictature, contre l'impérialisme américain, mais nous devons aussi le soutenir contre l'autre impérialisme, l'Union soviétique, qui s'efforce inmanquablement de prendre la place des USA partout où ceux-ci sont battus, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises.

Evelyne LE GUEN



Le président Mao Zedong, alors qu'il visite une unité de l'APL, lit les dazibaos écrits par les soldats.

## Carter s'attaque lui aussi à la Sécurité sociale

**B**ARRE fait école. S'inspirant des recettes éprouvées par notre meilleur économiste, Jimmy Carter se prépare en effet à lancer une attaque contre la Sécurité sociale pour lutter contre l'inflation. Si les parlementaires américains retiennent les suggestions de leur président, ce sont 900 millions de dollars (soit 4 milliards de nos francs) qui seront détournés des poches des travailleurs vers les caisses de l'Etat pour la prochaine année fiscale. A partir de 1984, le montant de ce brigandage sera de 5 milliards de dollars, soit plus de 22 milliards de nos francs.

D'après le *Herald Tribune*, les mesures envisagées sont les suivantes :

- Limitation des versements, prestations, pensions et soins consentis aux personnes âgées, aux veuves et aux handicapés.
- Suppression des avantages actuellement payés au conjoint survivant.
- Exclusion du bénéfice de la Sécurité sociale des jeunes âgés de 10 à 21 ans étudiant à temps plein.

# 100 000 sidérurgistes allemands entament leur 6e semaine de grève

**L**A grève des sidérurgistes allemands qui avait commencé fin novembre est entrée dans sa sixième semaine. Les ouvriers restent fermes sur leurs positions : ils veulent les 35 heures. Le patronat se refuse toujours à céder. Le président de l'Association fédérale des syndicats patronaux allemands, Otto Esser, a appelé les syndicats des travailleurs « à ne pas dépasser les limites » et à rétablir « la paix sociale ». Il a estimé qu'une « confrontation trop aiguë » ne servirait que les forces extrémistes. Mais qui est extrémiste sinon le patronat qui refuse de céder alors que depuis des années, il se remplit les poches sur le dos des ouvriers !

grève s'est étendue à trois nouvelles entreprises, les Fried-Krupp-Hüttenwerken à Bochum (9 200 salariés), la Klöckner-Hütte à Brême (5 300 salariés) et les Thyssen Edelstahlwerke à Krefeld (5 500 salariés). Telle est la juste réponse ouvrière à l'intransigeance des patrons.

Le nombre de travailleurs en grève ou lock-outés s'élève donc maintenant à 100 000.

Le président du syndicat IG-Metall, Loderer, a indiqué que « cette extension de la grève devait contraindre les patrons à venir s'asseoir à la table des négociations pour créer des conditions favorables à l'adoption d'un compromis valable sur la question des 35 heures ».

Mercredi 3 janvier, la

Jean SCHUBERT

## Giscard s'en va rendre la justice

### Il ment comme il respire

(Suite de la page 1)

Sans parler de toutes les attaques contre les résidents des foyers Sonacotra, des expulsions arbitraires de travailleurs immigrés et de la destitution de son poste d'Etienne Bloch, juge d'application des peines à Versailles.

Certes, ce n'est pas Valéry Giscard d'Estaing lui-même ou l'un de ses précepteurs qui a décidé cela en son nom propre. Mais ces décisions sont dans leur ensemble des décisions politiques répondant à des nécessités politiques.

Car ceux qui essaient de rendre la justice comme ils l'entendent : respect du code pour tous et garantie pour les accusés, et bien ils sont soit traînés devant les

tribunaux comme le juge Pascal ou mutés comme nous l'avons dit plus haut.

Nous sommes bien obligés de penser que la justice n'est pas égale pour tous, pour un policier assassin et pour un voleur de bicyclette, pour un immigré et un patron.

Il existe des magistrats qui ont peur de s'attirer les foudres des puissants qui nous gouvernent qui veulent faire tranquillement ce que certains appellent une « brillante carrière ».

Alors ceux-là sont tentés, disons, de ne pas faire trop pencher la balance d'un côté ou de l'autre en présentant le code différemment selon le justiciable ou l'autorité en cause.

Yves LEPIC.

## L'indemnisation du chômage au Sénat

**L**E Sénat discutait ce mercredi du projet du gouvernement concernant l'indemnisation du chômage. Il s'agit de répondre à la crise de trésorerie de l'UNEDIC en « simplifiant » le régime d'indemnisation, selon le langage officiel. En terme clair, il s'agit de diminuer l'ensemble des indemnisations versées aux chômeurs et payées d'ailleurs largement par les travailleurs eux-mêmes (voir à ce sujet notre dossier page 8).

Les syndicats n'ont pas accepté cela, au fil des discussions de ces derniers mois sur cette question. Gouvernement et patronat veulent donc y parvenir par une autre voie, mais sans toucher à la gestion paritaire des ASSEDIC, arme qui a fait ses preuves pour désamorcer la lutte des travailleurs contre le chômage et les licenciements en liant les mains à leurs organisations syndicales.

La voie en question est celle du Parlement. Après quoi patronat et syndicat devront se mettre d'accord...

Au besoin, pour mieux faire passer la chose, et pour monter que la « démocratie » ça fonctionne, il y aura quelques amendements au projet, on fera quelques exceptions (provisoires) pour les « secteurs particulièrement touchés » ; Boulin s'est montré « compréhensif » à se sujet devant la digne Assemblée. C'est ça le Parlement, c'est ça la cogestion ou la gestion paritaire dans notre système et la politique contractuelle !

# 150 000 soldats vietnamiens foulent le sol cambodgien

**A**USSI énormes que soient les mensonges, aussi intense soit la propagande internationale contre le Kampuchea, la vérité finira bien par éclater au grand jour et le soutien des peuples par être de plus en plus massif. Le temps travaille pour la cause de la vérité et de l'indépendance, malgré les apparences aujourd'hui contraires.

Quand on lit dans le Figaro du 4 janvier : « Personne ne pleurera sur la chute probable d'un des régimes les plus abominables en même temps qu'un des plus extravagants que nous ayons connus à notre époque », on comprend alors beaucoup mieux les raisons profondes de toute la campagne de propagande sur le thème des « massacres » au Kampuchea. On peut dire qu'on a assisté à une entreprise d'intoxication sans

précédent, à l'échelle mondiale, depuis 1975, pour préparer l'opinion publique à accepter sans broncher une agression contre un pays indépendant.

Quand on vous a répété en long, en large et en travers depuis trois ans qu'au Kampuchea, c'est le génocide, comment s'étonner ensuite du peu de réaction devant l'agression vietnamienne actuelle ? Et finalement, qui tire les marrons du feu dans l'histoire, si ce n'est

l'URSS qui se tient derrière le Vietnam, ce que personne ne nie.

Car, voilà le plus grave : alors qu'on assiste à une offensive militaire de l'URSS en Asie, par le biais du Vietnam, alors que la Chine est elle aussi menacée à ses frontières-mêmes au nord et au sud, en Europe, c'est le silence, aucun gouvernement ne prend de position ferme de condamnation de l'offensive russe.

Tous sont trop contents à l'idée que l'ours soviétique s'en prenne à l'est plutôt qu'à l'ouest. Cette attitude peu glorieuse n'est pas sans rappeler le silence complice des bourgeoisies occidentales lors des premières agressions de Hitler en Europe centrale.

Le gouvernement fran-

çais, en refusant obstinément de nouer des relations diplomatiques avec le Kampuchea, porte une lourde responsabilité. Mais ce silence complice sur l'agression en cours est bien stupide : qui pourrait croire que l'URSS aux ambitions planétaires se contentera du petit Kampuchea ? Ce qu'elle veut, c'est l'Europe, et l'offensive actuelle en Asie n'est qu'un filet de plus pour enserrer l'Europe.

Mais la situation est pourtant différente d'il y a 40 ans. Aujourd'hui, le tiers monde existe comme une force indépendante, une force anti-impérialiste qui, à des degrés divers, dénonce l'hégémonie, qu'il soit russe ou américain. Les réactions positives des pays de l'ASEAN, des certains pays d'Afrique, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Corée, etc. gagneront d'autres pays. Le cas du Japon, pays impérialiste qui a signé un traité de paix et d'amitié avec la Chine, comportant une clause anti-hégémonique, aura aussi sans doute une influence sur les pays d'Europe. Mais bien sûr, le plus sûr soutien de la cause de la paix, c'est la Chine socialiste qui apporte son soutien politique et matériel au Kampuchea et dénonce sans aucune timidité les véritables responsables de l'agression : l'impérialisme russe.

Claude LIRIA



Un char vietnamien capturé lors de l'offensive de l'année dernière.

## Les gouvernements d'Europe se taisent Les agresseurs en profitent

L'offensive vietnamienne contre le Kampuchea démocratique (Cambodge) se développe à rythme accéléré : une autre ville importante située sur le Mékong à 70 km au nord-est de la capitale, Phnom-Penh, serait tombée aux mains de l'armée vietnamienne ; il s'agit de la ville de Kompong Cham. Devant l'ampleur de l'agression, le Kampuchea a réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations-Unies.

La Chine, faisant écho à l'appel lancé mardi par le chef de l'Etat cambodgien, Kieu Samphan, aux « amis proches et lointains » a dénoncé l'agression vietnamienne et a rappelé son ambassadeur à Hanoï.

De source thaïlandaise, on annonce que douze divi-

sions vietnamiennes, soit environ 150 000 hommes, soutenus par des bombardements massifs progressent de chaque côté du Mékong, en direction de la capitale, installant au fur et à mesure de leur avance leurs fantoches du FUNSK pour administrer les territoires

conquis. Les forces du FUNSK (sol-disant insurgés cambodgiens) ne représentent, selon les mêmes sources, que des unités d'appoint, qui s'élèveraient au maximum à 8 000 personnes, formées et encadrées militairement par le Vietnam. Ils ne sont là que pour servir d'alibi à une agression qui ne veut pas dire son nom. La thèse vietnamienne, reprise il y a encore quatre jours dans l'Humanité, selon laquelle le Vietnam voit ses difficultés aggravées du fait des attaques cambodgiennes et chinoises à ses frontières, sombre dans le ridicule devant l'agression actuelle. A moins que le Vietnam, reprenant

à son compte la théorie impérialiste de « l'espace vital », ne prétende que seule la conquête du Kampuchea lui garantira sa propre indépendance...

Devant l'agression, la radio du Kampuchea a diffusé un appel aux forces armées et à toute la population pour se lancer dans la guerre populaire. Désormais, tout terrain conquis par l'armée vietnamienne sera en même temps un lieu de résistance et de guérilla populaire : l'occupation porte en elle son contraire, la résistance. C'est une loi que les occupants se refusent tous à admettre mais qu'ils finissent tous par subir.



## APPRENTISSAGE

# Le patronat veut dominer encore plus l'apprentissage

**L**e nombre de jeunes qui passent par l'apprentissage. En 1977, 195 000 jeunes étaient apprentis, en 1979 ce seront 220 000 jeunes qui le seront. Qu'est-ce qui pousse les jeunes à entrer en apprentissage ? Le manque de qualification. Sur une classe d'âge - à peu près 350 000 jeunes - le moitié sort de l'école sans formation, sans qualification. Alors que faire, sinon rentrer en apprentissage.

Ce manque de formation n'est pas le fruit du hasard, il est entretenu par le gouvernement et revendiqué par le patronat.

## PRÉAPPRENTISSAGE : UN CADEAU POUR LES PATRONS

Ainsi aux journées de Deauville, le patronat a réclamé de nombreux autres centres d'apprentissage. Cette démarche a été entendue puisqu'aussitôt le gouvernement a pris des dispositions pour implanter d'autres centres d'apprentissage.

Le 25 octobre 1978, il a pris des mesures pour augmenter le nombre de classes à l'apprentissage dès la 5e. A la prochaine rentrée, les élèves seront plus systématiquement et plus massivement orientés après leur 5e sur les CPPN (classes pré-professionnelles de niveau de pré-apprentissage) et sur les classes préparatoires à l'apprentissage qui débouchent naturellement sur l'apprentissage. Notons au passage que les élèves de ces classes exécutent des stages en entreprises gratuitement !

## RECRECITER TOUJOURS PLUS D'APPRENTIS

Les revendications du patronat étant satisfaites pour ce qui est du pré-apprentissage, le gouvernement s'est empressé alors de satisfaire celles qui relevaient purement de l'apprentissage. Le CNPF voulait le développement de centres de CFA, aussitôt Barre répondait le 9 novembre 1978 : « Les règles de calcul des subventions des CFA (centres de formation des apprentis) seront modifiées ; les taux de subventions actuellement situés dans une fourchette de 20

à 50 % passeront de 30 à 80 % ». Dans le même ordre d'idée, 20 millions de francs seront consacrés aux implantations de CFA et la taxe d'apprentissage qui est une obligation patronale sur la masse salariale est largement distribuée aux CFA au détriment des LEP/CET. Un exemple dans un département du sud-ouest, de 100 à 500 F de cette taxe sont consacrés pour un élève de LEP/CET, tandis que 900 à 1 000 F sont consacrés à un élève de CFA.

L'orientation de cette politique est claire. Les jeunes de CFA sous contrat d'apprentissage reçoivent un enseignement général et technologique et travaillent en entreprise. Comme les salaires des apprentis sont respectivement de 15 % du SMIC au premier semestre, de 25 % au second, de 35 % au troisième, de 45 % au quatrième et de 60 % pour la troisième année d'apprentissage, on voit de suite les profits juteux réalisés par le patronat.

D'autant plus que le gouvernement de Barre a poussé la « gentillesse » de faire prendre en charge par l'Etat l'ensemble des cotisations sociales que le patron est obligé de verser pour son apprenti. Il est sûr que des petits artisans qui embauchent des apprentis sont soulagés par cette exonération, mais quand on sait que des trusts comme Fiat, Michelin, Rhône-Poulenc-Chimie, Usinor et Citroën sont aussi exonérés des charges sociales, la pilule est dure à avaler !

D'autre part, les apprentis sont largement utilisés par le patronat dans ses restructurations. Au moment où 1 600 licenciements étaient prévus à la Ciotat, 110 apprentis étaient recrutés et au moment de la liquidation de Terrin, 427 jeunes du pacte national pour l'emploi ont suivi des stages de la réparation navale.

L'apprentissage est donc une des cartes maîtresses du

jeu des patrons. Les apprentis comme les stagiaires Barre ne peuvent pas, la plupart du temps, se réclamer de la convention collective de leur boîte. Ils peuvent être virés du jour au lendemain et ils font quand même le travail d'un ouvrier.

## VERS L'ASSERVISSEMENT TOTAL DE L'APPRENTISSAGE AU PATRONAT

Donc les patrons ont de quoi se réjouir, mais ils désirent asservir encore plus la main-d'œuvre juvénile.

Les 29 novembre et 1er décembre à Deauville, ils ont proposé une nouvelle filière d'apprentissage. Ce projet repose sur une formation alternée (Institut technique professionnel ITP) calquée parfaitement sur les besoins en main-d'œuvre du patronat. Les élèves pourraient



Les patrons demandent l'extension de l'apprentissage. Ils y ont tout intérêt puisqu'ils paient très peu les apprentis et qu'ils sont exonérés de charges sociales.

y préparer un CAP, un BEP, mais beaucoup plus encore un « certificat de niveau intérieur » en fonction du marché de l'emploi.

Ce projet sera discuté au Parlement à la session du printemps. Il représente un grave danger pour la formation technique des élèves. Ce serait un grand pas dans la systématisation de l'a-

pprentissage. A l'heure actuelle plusieurs syndicats enseignants ont critiqué ces propositions : le SNES, le SGEN/CFDT, le SNETP/CGT, à des niveaux différents il est vrai.

Mais une action d'envergure réalisée à la base entre les syndicats des différents syndicats doit être envisagée. C'est une bonne chose

que les enseignants syndiqués réagissent, la pression serait plus forte encore si les ouvriers syndiqués s'unissaient à cette critique. Car l'apprenti est un ouvrier, de fait, la défense de ses droits est à prendre aussi en considération par les syndicats ouvriers.

Nathalie VILLOTIERS

## INTERIM

Du nouveau dans le journal du PCF « La marseillaise »

# « Le bilan du travail intérimaire n'est pas négatif »

**L**E PCF soutient ouvertement l'intérim. Cela n'est ni une calomnie ni une invention gauchiste, mais une prise de position officielle du PCF. Avouons qu'il nous a fallu lire deux fois cet article intitulé : « Le rôle des agences d'intérim dans le contexte économique » dans le numéro du 20/12/1978 de la *Marseillaise* pour y croire. Mais venons-en au fait.

Dernièrement, Jacques Roger, rédacteur en chef de la *Marseillaise*, Pierre Logier, directeur général, et les responsables de la publicité de ce journal régional du PCF, ont organisé eux-mêmes une table ronde avec des représentants des agences d'intérim. Il faut déjà un certain culot pour dire que la *Marseillaise* est toujours du côté des travailleurs et s'installer à table avec des petits patrons d'intérim alors que la majorité des travailleurs les considèrent comme des marchands d'esclaves. Mais pourquoi une telle table ronde, l'article ne le dit pas, mais l'on sait que ces gens-là passent beaucoup de petites annonces pour aller à la pêche aux chômeurs. Or, la *Marseillaise* n'avait pas jusqu'à ce jour le dés honneur d'ouvrir ses colonnes à ces pseudo of-

fres d'emploi. Cette « erreur » va certainement être réparée après les promesses que le comité de rédaction a fait. D'abord, la *Marseillaise* fait son autocritique, une fois n'est pas coutume : « Les responsables de la *Marseillaise* l'ont reconnu, l'attitude vis-à-vis de cette question n'a pas toujours tenu compte de tous les éléments et a conduit parfois à des outrances contraires à la réalité et nuisibles à tous ».

Ici, la *Marseillaise* fait certainement allusion à la campagne du syndicat CGT des intérimaires contre les affiches des agents. Remarquons que ces outrances dont parle la *Marseillaise* sont le fait des victimes de ces agences elles-mêmes. Que les reporters du journal du PCF aillent un jour de paie dans une agence : ils verront eux-mêmes que le terme d'escroc et marchand d'esclaves des temps modernes n'est pas trop fort pour désigner ces profiteurs sans vergogne. En toute légalité, ces agences suppriment les droits et acquis des travailleurs : les congés sont intégrés à cette paie ce qui rend en fait toutes vacances impossibles ; la sécurité : vous pouvez du jour au lendemain être licencié sans préavis ; le salaire selon la qualification : le plus souvent, vous êtes payé au SMIC

avec en plus une prime ce qui fait qu'en cas de maladie vous ne toucherez presque rien. Voilà ce que la *Marseillaise* appelle sans doute des outrances nuisibles. La *Marseillaise* voudrait nous faire croire qu'il existe des entreprises sérieuses et les autres ; les intérimaires seront heureux d'apprendre qu'il vaut mieux être exploité « sérieusement » que par des agences bidon.

La *Marseillaise* fait le bilan du travail intérimaire : « Le bilan du travail intérimaire n'est pas négatif : si l'on peut déplorer l'instabilité qu'il instaure et le pavé qu'il exerce sur les salaires, il faut admettre qu'en période de sous-emploi, il peut apporter une réponse ». Ainsi, on savait déjà que dans son Programme commun, le PCF envisageait de confier l'intérim à l'ANPE (agence nationale pour l'emploi), il franchit maintenant un pas de plus pour de vastes raisons financières ; il encourage ces gens qui s'installent avec une secrétaire et un téléphone et se chargent de vendre des chômeurs à bas prix. Le PCF escamote ainsi le rôle principal des intérimaires, celui de diviser les travailleurs face au patronat.

Aujourd'hui, dans un même grand chantier, les travailleurs dépendent de plu-

sieurs agences différentes et ont des avantages différents. Ils sont souvent utilisés pour briser les mouvements de grève, pour effectuer les travaux urgents pendant que l'on licencie ailleurs, c'est ce qui s'est passé récemment à la Ciotat où pendant que le Baron du Havre licencierait 1 300 ouvriers, il embauchait des intérimaires pour terminer un des derniers bateaux. Les entreprises intérimaires ont pris de l'essor depuis dix ans, le PCF les félicite, il leur ouvre ses colonnes et ses bureaux, les loue pour « leur contribution à l'économie régionale » alors qu'il s'agit d'une tentative du patronat pour briser l'unité ouvrière après 1968, une volonté délibérée de rogner les droits des travailleurs. La France se situe aujourd'hui au 2e rang après les USA pour le recours au travail temporaire. Est-ce pour avoir des miettes de cinq milliards de chiffre d'affaires réalisé ainsi que le PCF les présente comme une solution au problème de l'emploi ?

A nous d'interroger les militants ouvriers de base du PCF sur cette question, nous sommes sûrs qu'ils ne seront pas du même avis que les publicistes de la *Marseillaise*.

Correspondant Marseille.

Plusieurs structures d'apprentissage ont été mises en place depuis 1973 : les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), les classes pré-professionnelles de niveau de l'apprentissage (CPPN), les centres de formation d'apprentis (CFA).

Selon ces formations, les jeunes sont accueillis soit de 14 à 16 ans, soit de 16 à 20 ans sous l'autorité principale de l'Education nationale, soit sous celle des chambres de métier, de commerce ou de l'agriculture, rémunérant peu ou pas du tout les apprentis, ils sont un bon placement pour les patrons.

LUTTES

# Un recul de la direction des chantiers navals de Saint-Nazaire

**L**A reprise aux chantiers navals de Saint-Nazaire (après une période de chômage technique commencée le 22 décembre) a été marquée ce mercredi 3 janvier par un débrayage largement suivi de 9 h 30 à 10 h 30.

Près de 3 000 travailleurs ont entendu leurs délégués et responsables syndicaux faire le point de la situation.

On sait que la direction avait menacé de prendre des sanctions (on parlait de licenciements) après la vive et juste riposte des travailleurs face à la véritable provocation qu'ils avaient subie le mardi 19. Ce jour-là, prétextant la panne d'EDF, la direction avait renvoyé chez eux près de 7 000 ouvriers et ceux du quart de l'après-midi, non prévenus, avaient trouvé les grilles fermées !

Le lendemain, la direction refusant toute rencontre pour négocier le paiement des heures perdues, les travailleurs en colère avaient invité fermement quatre cadres à les accompagner (au pas de course) à l'Hôtel-de-ville pour négocier.

Après l'intervention brutale d'un groupe de gardes mobiles faisant plusieurs blessés, la direction avait en plus décrété le lock out jusqu'au 22 où était prévue une période de chômage technique !

Lors d'une réunion mardi 2 après-midi, la direction a annoncé qu'elle renonçait aux sanctions, ce qui est un recul. Elle maintient toutefois sa plainte et les poursuites judiciaires continuent donc.

Un accord est d'autre part intervenu concernant le lock-out : pour le jour de la coupure comme

pour les deux jours de lock-out, les heures seront indemnisées au titre de chômage technique, les jours lock-outés étant récupérés à la place de jours prévus chômés dans l'année.

Enfin, la direction a prétendu que les syndicats se seraient engagés à ne plus employer des formes d'action comme celle du mercredi 20 décembre. Les syndicats ont fermement démenti cette information, précisant fort justement que, si la direction renouvelait le même genre de provocation, les mêmes causes produiraient sans aucun doute les mêmes effets et la direction en serait entièrement responsable.

Les choses en sont là. Les travailleurs des chantiers de Saint-Nazaire ne sont pas disposés à s'en laisser conter !

Gilles CARPENTIER.

# Les patrons veulent pouvoir balancer les travailleurs selon leur bon plaisir

**L**A bourgeoisie ne recule devant aucun sacrifice quand il s'agit de persuader ce qu'elle appelle communément « le bon peuple ». Si nous en doutions encore un peu, nous voilà complètement réveillés.

Les Echos, journal patronal, publie le résultat d'un sondage réalisé par Marketing Office et eux-mêmes.

Que dit ce sondage ? D'abord présentons très brièvement cette société Marketing Office. Il s'agit d'une « société spécialisée dans les études de marché et de motivation tant dans les domaines industriels, commerciaux, que publicitaires ». (Les Echos du jeudi 4 janvier 1979, page 3).

61,9 % des 2 000 patrons interrogés sont optimistes (sur leur avenir bien sûr). 43,4 % déclarent avoir fait les mêmes investissements pour 1978 qu'en 1977. Les bénéfices se sont améliorés

pour 62,7 % d'entre eux. Parlons emploi maintenant. Alors là, les patrons sont moins optimistes. 52 % pensent que les effectifs ne varieront pas.

C'est ici que cela devient très intéressant. A la question : quels sont les facteurs susceptibles de ne pas inciter à embaucher du personnel ? 78,2 % des patrons interrogés répondent : la crainte de ne pas pouvoir licencier ultérieurement.

Ces messieurs veulent bien embaucher pour un certain temps, mais aussitôt que nous ne leur sommes plus utiles, que nous avons cessé d'être rentables, ils veulent pouvoir nous balancer selon leur bon plaisir.

Cela ne les empêche pas par ailleurs de dire que le carcan législatif en matière de chômage et d'embauche est trop lourd. C'est bien

dans la lignée des déclarations de Ceyrac sur le carcan des quarante heures, sur l'impossibilité pour les patrons de payer plus pour le chômage (alors que ces messieurs ne payent pas ce qu'ils doivent pour certains d'entre eux, surtout les grosses boîtes comme Renault, Michelin, etc.)

On risque le voir se multiplier les contrats d'embauche temporaires à une vitesse dingue, de voir se développer encore davantage l'activité fort lucrative de loueurs d'homme ( les boîtes d'intérim).

Voilà un sain raisonnement de bon patron moyen. Ce n'est qu'un des aspects du visage odieux du système capitaliste : au boulot, on doit se la boucler et travailler comme des bêtes aussi longtemps que les patrons le décident et le jour où on est balancé, on doit encore la boucler.

YL

TRAVAILLEURS IMMIGRES

Déclaration du PCML de Vaucluse

# Qui sont les victimes du procès de Carpentras ?

**L**E tribunal de Carpentras vient de condamner à des peines d'amendes des employeurs agricoles qui avaient embauché des travailleurs immigrés sans cartes de travail ni de séjour. Certes la nécessité d'une main-d'œuvre saisonnière pour certaines cultures pose des problèmes complexes largement évoqués dans la presse locale. Nous y reviendrons pas. Mais si tout le monde s'est attardé sur le sort des employeurs condamnés, personne n'a dit un mot des travailleurs immigrés qui ont été expulsés et le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML) tient à rappeler avec force que ce sont les principales victimes.

Voilà des gens venus du fin fond du Maroc, recrutés par des officines qui leur promettent le paradis, qui rentrent en France comme « touristes » avec la bénédiction des pouvoirs publics et qui, sans papiers et sans argent, sont contraints d'accepter n'importe quel travail pour n'importe quel salaire. Ainsi certains font 11 heures par jour, sept jours par semaine et sont payés en dessous du SMIC avec des logements souvent lamentables. La plupart ne sont pas déclarés et pour eux c'est donc : pas d'indemnités journalières en cas de maladie, pas de protection en cas d'accident du travail, pas d'allocations familiales, pas de congés payés et pas de retraite. Avec, en prime, le risque d'être renvoyé à tout moment et la menace permanente d'être pris par la police et expulsé.

Qui accepterait de travailler dans ces conditions ? Heureusement, notre chère justice est venue mettre bonne ordre : les patrons ont eu... une amende, et les ouvriers, principales victimes... ils sont expulsés sur le champ et plus personne n'en parle et pour couronner le tout, c'est le pouvoir qui encaisse les amendes.

Il est vrai que parmi les inculpés, certains sont de véritables exploités qui déshonorent la profession agricole en profitant sans vergogne de la misère humaine. Mais d'autres sont d'honnêtes paysans qui ont tout simplement embauché le personnel nécessaire en le payant normalement mais qui se sont perdus dans les règlements très complexes qui régissent l'emploi des étrangers. Ces paysans qui ont prouvé leur



Venus du Maroc, recrutés par des officines qui leur promettent le paradis, les travailleurs immigrés, sans papiers, ni cartes de séjour, sont contraints d'accepter n'importe quel travail, pour n'importe quel salaire.

bonne foi en déclarant leur personnel à la Mutualité sociale agricole non seulement devraient être libérés de toute poursuite mais en plus montrés en exemple à tous ceux qui ne font pas cette déclaration.

Nous aurions pu penser que les personnes se disant de gauche au sein du Conseil général auraient pris la défense des ouvriers. Mais bien au contraire, à part une petite phrase sur le respect de la « dignité » des travailleurs, ils demandent au contraire un « assouplissement » de la législation et voudraient que les inspecteurs du travail ferment encore davantage des yeux. Cela revient en fait à ôter aux ouvriers agricoles le petit minimum de garanties qu'ils avaient encore et cela ouvre les portes toute large aux pires abus des employeurs. Il est vrai que contrairement aux patrons agri-

coles, les ouvriers immigrés ne votent pas, ce qui explique beaucoup la position des politiciens de tous bords.

Il faut voir clairement qui sont les véritables responsables de cette politique criminelle de l'immigration : c'est la direction du travail particulièrement zélée dans le Vaucluse, l'Office national de l'immigration et plus généralement le gouvernement.

Ce n'est pas en surexploitant les ouvriers agricoles que les paysans pourront résoudre leurs problèmes. Si les machines et produits agricoles augmentent, si les récoltes se vendent mal, ceci est la conséquence d'un système économique implacable et c'est contre ce système qu'ils feraient bien de s'unir et de se battre pendant qu'il est encore temps.

PARTIS

Derrière les divergences à la direction du PS

Le compromis avec le PCF et son refus

MERCREDI la direction du PS qui tentait de sauvegarder une unité de façade s'est séparée sur un constat de désaccord. Deux lignes la traversent qui portent sur l'Europe, la stratégie et la politique économique.

La sauvegarde d'une unité, fut-elle de façade, est importante pour la direction socialiste. Elle est en effet la condition pour consolider la percée électorale amorcée depuis des années par le PS.

Malgré des tentatives répétées pour établir une « synthèse » ou un « compromis », les divergences sont toujours aussi aiguës à la direction du PS.

Deux hommes s'opposent principalement : Mitterrand et Rocard. Leurs divergences portent sur l'orientation, la stratégie du PS et sont centrées sur trois thèmes essentiels.

L'UNION DE LA GAUCHE

L'Union de la gauche : Mitterrand et Rocard s'en disent toujours partisans. Mais ce sont plus que des nuances qui les séparent. Pour le premier, il s'agit de conserver l'esprit du congrès d'Épinay qui avait vu le PS s'engager dans une alliance privilégiée avec la direction du PCF.

LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Une divergence importante existe également sur les problèmes économiques. Quand, à la veille des législatives, le PS s'était rallié à la revendication du SMIC à 2 400 F, Rocard avait exprimé son désaccord. Il proposait, lui, le SMIC à

2 000 F. Ce fait donne une image parlante de deux orientations économiques au sein de la direction socialiste. Pour Mitterrand, la « rupture avec le capitalisme » (on appréciera la démagogie au passage) doit être rapide. Si le PS parvient au pouvoir, Mitterrand veut dans les cent jours nationaliser un certain nombre d'entreprises industrielles importantes, établir un plan « démocratique » qui, dit-il, prendrait le pas sur les lois du marché et de la concurrence.

Enfin, il dit vouloir, dès la prise du pouvoir, satisfaire les revendications importantes des travailleurs. Rocard ne parle pas, lui, de rupture avec le capitalisme ». Pour lui, c'est par un processus long et non rapide, progressif que doit s'effectuer le passage au « socialisme ». Les nationalisations ne sont pas pour lui la clef de sa politique économique. Celle-ci est plutôt constituée par l'austérité. Rocard dit souvent qu'« on ne doit pas promettre plus qu'on ne peut tenir ». Enfin, pour lui la régulation des prix et de la production doit se faire par la concurrence et le marché et non principalement au moyen d'un plan.

Faut-il en conclure que Mitterrand est plus progressiste que Rocard, qu'il défend les travailleurs, etc. Non. Simplement, Mitterrand pense à l'alliance avec le PCF et fait donc des compromis avec lui pour rendre une telle alliance possible.

L'EUROPE

Enfin, sur l'Europe, les mêmes tendances se retrouvent. Mitterrand a déclaré qu'il était en désaccord avec Willy Brandt et les socialistes allemands partisans de l'Europe supranationale. Il est opposé à l'abandon de la règle de l'unanimité pour la prise des décisions au niveau européen. Enfin, s'il est favorable à l'élargissement de l'Europe, il y met des conditions. Comme dans les autres domaines, Mitterrand se montre conciliateur à l'égard de la direction du PCF. Rocard, lui, n'a pratiquement aucune divergence avec l'Europe telle que la conçoit Giscard.

Telles sont donc les divergences au sein de la direction du PS. Pour l'essentiel, la politique de la direction du PS exprime



Mauroy est sur le fond d'accord avec la ligne Rocard. Mais pour sauvegarder l'impact électoral du PS, il s'efforce de sauvegarder une unité formelle.

les intérêts des monopoles français. Elle se rapproche de celle de Giscard. Cependant Mitterrand représente une tendance très marquée à la conciliation, au compromis avec la direction du PCF.

Dans la lutte qui l'oppose à Rocard, il a d'ailleurs l'appui du CERES qui, lui, apparaît de plus en plus clairement comme un appendice du PCF au sein du PS (ce qui d'ailleurs y provoque des remous, puisque un certain nombre de membres du

CERES sont en dissidence précisément à cause de sa défense inconditionnelle de la politique des dirigeants du PCF). Quant à Mauroy présenté comme l'arbitre, il est au fond d'accord avec la ligne Rocard sur tous les points importants. Cependant pour sauver l'impact électoral du PS, il s'efforce de sauvegarder une unité formelle en attendant sans doute de pouvoir isoler Mitterrand dans la perspective des présidentielles de 1981.

Henri MAZERAU.

Télévision

une semaine de télévision

SAMEDI 6 JANVIER

TF 1 21 h 35 - King C'est la troisième partie du film retraçant la vie de Martin Luther King. Au-delà du leader noir - qui érigeait à tort la non-violence comme principe de lutte - c'est un aspect de la vie du peuple noir-américain que nous pourrions voir.

FR 3 - 20 h 30 : Les Grandes conjurations : « Le coup d'État du 2 décembre ».

C'est le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1er, surnommé Badinguet, l'homme de la bourgeoisie au moment de la formation des monopoles. Il fut à l'origine de nombreuses expéditions coloniales, notamment au Mexique, toute cette période est analysée par Karl Marx dans Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte.

DIMANCHE 7 JANVIER

A2 20 h 35 - Le procès de Lee Harvey Oswald. C'est la première partie d'un film sur l'assassinat de Kennedy. Kennedy était président des États-Unis, c'est lui qui commença l'intervention américaine au Vietnam, il s'opposa à Krouchtchev lors de la tentative de ce dernier de baser des missiles à Cuba. Kennedy fut assassiné par un clan rival de la bourgeoisie américaine.

18 h 30 sur FR 3 : L'invité de FR 3 : Victor Hugo. Un écrivain que beaucoup gardent en mémoire, longtemps après avoir quitté l'école. Victor-Hugo est un des plus grands poètes du XIXe siècle, il n'était pas révolutionnaire, c'était un démocrate bourgeois, mais il s'est rangé à maintes reprises aux côtés du peuple. Il n'est qu'à voir la façon dont il parle de Gavroche, de Cosette, dans Les Misérables.

Souscription

Encore 8 millions

Le 1er décembre, il nous restait 20 millions de francs à recueillir pour atteindre l'objectif de 100 millions de souscription fixé durant l'année 1978. Ces derniers temps, nous avons reçu en réponse à nos appels répétés de nombreux versements qui n'ont pu être encore comptabilisés en totalité à ce jour. Mais le total au 29 décembre se montait à 12 millions, soit à peu près 8 millions de manque par rapport à l'objectif. C'est pourquoi, il nous est nécessaire de prolonger la campagne de mobilisation pour les 100 millions pendant les premiers jours de 1979. En effet, il n'est pas étonnant que nous ayons des difficultés à atteindre cet objectif ambitieux qui correspondait aux besoins de la bataille politique menée en 1978.

Cependant, il est indispensable pour pouvoir régler nos dettes aux échéances voulues, qui peuvent être retardées de quelques jours, que nous obtenions rapidement les sommes nécessaires. Nous demandons par conséquent à tous nos lecteurs, amis et camarades de nous envoyer le plus rapidement possible les sommes qu'ils ont pu ou peuvent encore recueillir. Continuez aussi à nous envoyer des lettres faisant part de vos expériences, remarques et suggestions en matière de souscription.

Liste de souscription

Table listing subscription amounts for various individuals and groups, including 'Total précédent', 'Supplément à réabonnement quotidien', and 'Nouveau total au 29 décembre 1978'.



Rangés en cercle, prêts pour repousser l'assaut des patrons...



Pour leurs revendications, les chauffeurs de bus de la Roche-sur-Yon s'organisent dans la lutte. (Photos correspondant HR).

## A la Roche-sur-Yon en Vendée les chauffeurs de bus ont suspendu leur mouvement

**L**A RAG, c'est l'accord signé le 19 juillet 1978 entre les patrons de la métallurgie et les directions syndicales CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC. A l'époque, cela avait été vu par toute la presse bien intentionnée comme une victoire.

La réalité est toute autre pour les travailleurs. Malgré le bide évident de l'opération, les textes internes de la CFDT nous rabâchent que « c'est un succès, un petit succès, mais un succès quand même pour les luttes futures ». Comment et pourquoi, personne ne le sait.

Les chiffres donnés par la fédération de la métallurgie CFDT parlent d'eux-mêmes. La moyenne des travailleurs de la métallurgie touchés par l'augmentation se monte à... environ 4% des chiffres donnés.

En effet, quel gros succès que ces 50 000 métallos augmentés sur les 3 200 000 (!!!). Et en plus quelle augmentation ! La fédération n'en parle pas ! Et pour cause, pour certains, cela représente quelques billets de 10 F.

Les questions qu'il faudrait se poser : que pensent les 36 793 métallos de Haute-Savoie non-augmentés sur les 37 000 inscrits dans la métallurgie ?

Que pensent les 16 900 travailleurs non-augmentés de Savoie sur un effectif total de 17 000 ? Que pensent les 19 450 travailleurs de la métallurgie de Nantes non-augmentés sur un effectif de 19 500 ?

Il y en a à la fédération qui ne manquent pas d'air pour parler de succès. Mais eux, ils ne travaillent pas ou plus depuis bien longtemps. Et beaucoup d'entre eux touchent plus de 2 000 F par mois, alors...

## Les directions confédérales se contentent de peu à propos de la RAG (rénumération annuelle garantie) ou la Rien à gagner

**L**A grève des chauffeurs de bus de la Roche-sur-Yon a duré 10 jours, du 12 décembre 1978 au 21 décembre 1978. Voici quelles étaient les revendications des grévistes.

Ils réclamaient le respect intégral de la Convention collective qui n'était pas appliquée, le droit de contrôle des chauffeurs sur l'organisation du travail, l'embauche immédiate de deux chauffeurs, le rappel de l'ancienneté que devaient les « transvandéens ».

Quels ennemis ont eu les travailleurs dans leur grève ? Nous citons à ce sujet des extraits d'un tract CFDT-

BUS de la Roche-sur-Yon : « Dans ce mouvement, qu'avons-nous eu en face de nous ? »

« La direction des transvandéens-Sétuy, qui assure un service moyennant de fortes subventions, utilise tous les moyens pour faire payer à la collectivité les dépenses du service public. »

« L'intention de cette direction est de faire « ramper » et d'exploiter les salariés au maximum. »

« Malgré deux rencontres aucune négociation sérieuse n'a été possible. »

« La mairie : nous n'avons jamais eu le soutien que nous aurions dû escompter d'une municipalité de gauche, tel que le contrat municipal le prévoit. »

« Durant tout ce conflit, la municipalité a eu une attitude défavorable à notre égard. »

« Il a fallu une réunion avec l'inspecteur du travail pour que la ville, estime nos revendications fondées. »

Par leur lutte, les travailleurs ont obtenu :

- Le 13e mois par étape, une quatrième permanence embauchée pour assurer les services. De plus l'inspecteur des transports et le maire lui-même ont reconnu qu'il n'y avait pas application de la convention collective.

La lutte continue. Le mardi 26 décembre, un appel du tribunal d'instance a jugé l'unité économique des deux entreprises transvandéens-Sétuy. Le 27 ou le 28 s'est tenue une commission de conciliation pour tenter de trouver un débouché aux revendications. Dans quelques mois, un jugement prud'homal se prononcera sur le contrat de travail des conducteurs et conductrices de bus. Une lutte à suivre.

## BLOC-NOTES

### COMMUNIQUÉ A PROPOS DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ CENTRAL « DU TRAVAIL POUR TOUS »

L'appel du Comité central « Du travail pour tous », paru dans le quotidien d'hier sera disponible en format affiche grand format à partir du 11 janvier. Que les sections et régions passent leurs commandes au journal avant le 9 janvier au soir.

Un tirage supplémentaire des pages centrales du quotidien a été effectué pour l'affichage dès maintenant. Dans le cas où vous collez cette page, barrez-la préalablement d'une diagonale au feutre rouge.

### CHELLES - RÉGION PARISIENNE

#### Une manifestation le 7 janvier.

- Contre les expulsions des résidents des foyers Sonacotra de Chelles, Villeparisis, Noisiel et Torcy.
- Contre les nouvelles assignations au tribunal de Lagny d'une trentaine de travailleurs les 8 et 15 janvier 1979.
- Contre la répression et le racisme qui visent plus que jamais les travailleurs immigrés.

Venez nous soutenir dans cette lutte !  
Sinon demain la répression vous atteindra aussi !

Tous à la manifestation, dimanche 7 janvier

Rendez-vous à 10 heures devant la gare de Chelles.

- Les Comités de résidents des foyers Sonacotra de Chelles, Torcy et Noisiel et leur comité de soutien ainsi que :
- La cellule Pierre Overney du Parti communiste marxiste-léniniste (Chelles).
- Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste (Chelles).
- Les sections de Chelles et Thorigny du Parti socialiste.
- Le Parti socialiste unifié de Chelles-Lagny.
- L'union locale CFDT de Chelles.
- Les Amis de la terre (Chelles).
- Le Comité autogestionnaire et écologique (Chelles).

Revue théorique et politique

## Prolétariat

chine : la "démocratisation" ?  
avoir vingt ans aujourd'hui  
le centralisme démocratique

**Asie du Sud-Est,  
jusqu'où ira le Vietnam ?**

Prix - 14 F. Passez vos commandes et libellez vos chèques à l'ordre de Prolétariat BP 32013213 - Marseille Cédex 1 CCP 2130 89 H - Marseille - Abonnez-vous un an : 52 F. Abonnement de soutien : 80 F.

## Le n° 18 de Prolétariat est paru

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste.

NOM .....  
PRÉNOM .....  
Lieu de travail .....  
Adresse .....  
Code postal .....

(A retourner : à la boîte postale de l'Humanité rouge).

## l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet  
Rédacteur en chef : Jean Quercy  
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson - Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel  
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance : BP : 61 75861 Paris cedex 18 CCP : 30 226 72 D La Source Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne  
Commission paritaire No 57 952  
Distribution NMPP  
Imprimerie La Nouvelle  
Dépôt légal : 1er trimestre 1979

Les ASSEDIC sont nées le 31 décembre 1958, d'un accord passé entre patronat et syndicats, ayant pour objet de créer un régime complémentaire d'assurance chômage. C'est un régime complémentaire d'assurance-chômage. C'est une institution loi 1901.

ASSEDIC veut dire : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce et a pour objet d'accorder aux gens qui sont au chômage une allocation complémentaire, complémentaire à quoi ? Complémentaire à l'aide publique.

Toutes les ASSEDIC sont couvertes par l'Union nationale (UNEDIC) qui est l'organisme central. Le régime complémentaire d'assurance-chômage est un régime paritaire, créé et géré pour une moitié par les patrons (des représentants du CNPF et des PME) et pour l'autre par des organisations syndicales.

Donc actuellement, il y a les cinq centrales syndicales.

Le principe du financement du régime c'est une cotisation pour une partie payée par l'employeur, pour l'autre payée par le salarié. Alors aujourd'hui pour le salarié c'est en gros 0,60 % et le complément par l'employeur 2,40 %, ce qui fait un total de 3 %.

Au départ, il n'y avait qu'une prestation, ce qu'on appelle l'AS (l'allocation spéciale). Puis, avec l'évolution de la situation économique, en mars 1972, il y a eu un accord complémentaire dont l'objet était de payer les chômeurs arrivant à l'âge de 60 ans, pouvant prouver qu'ils avaient dix ans de carrière professionnelle par rapport à leurs 60 ans. L'objet de cette assurance complémentaire c'est, dans la mesure où ils sont licenciés, de les payer en attendant leur retraite Sécurité Sociale. Entre l'âge de 60 et de 65 ans, une couverture à 70 % de leur salaire antérieur. Ceci a été complété par la GR 77 (garantie de ressources de 1977) : accord complémentaire concernant les salariés qui démissionnent et qui sont dans une tranche d'âge qui précède les 60 ans. Ils ont droit, arrivés à 60 ans, à une couverture de 70 % jusqu'à la prise en charge par la Sécurité Sociale pendant cinq ans.

Un autre accord, c'est celui de 1974. Au départ, en 1958, on avait l'AS (l'allocation spéciale), 35 % de l'ancien salaire, au départ 40 %, trois mois après 35 %, jusqu'à la fin de leurs droits. Et on a depuis le 14 octobre 1974 la fameuse ASA (allocation supplémentaire d'attente), c'est pour tous les licenciés pour raison économique, sur accord de l'inspection du travail ; ça veut dire que pendant un an est payé à 90 % le salarié licencié pour raison économique à la demande de son employeur auprès de l'inspection du travail, avec l'accord de l'inspection du travail, dûment attesté sur la prestation employeur.

Il s'agit d'une prestation d'attente (d'attente d'un autre emploi) à 90 %. S'il a moins de 50 ans, il a 365 jours comme tous les salariés du régime, s'il a plus de 55 ans, il a 609 jours. Et non plus 365, mais les 90 % dans tous les cas de figure ne sont accordés que pendant une année, que pendant 365 jours.

**LE PATRONAT TROUVE QUE CELA COUTE TROP CHER**

Depuis il y a eu une augmentation de chômeurs, baisse des offres, bref, je ne vous apprends rien là-dessus. On a eu huit séances au niveau national entre le CNPF et les confédérations pour discuter de l'indemnisation chômage. Chirac, en 1974, a dit que l'accord du 14 octobre était le plus bel accord du monde parce qu'il accordait une prestation à 90 % ; aujourd'hui le patronat compte que ça coûte



Interview d'un syndicaliste CFDT

**Dans le labyrinthe des ASSEDIC**

**N**OUS avons rencontré un responsable national de la CFDT ASSEDIC, lui-même travaillant dans une ASSEDIC de la région parisienne. Du long entretien que nous avons eu avec lui, voici (dans un premier temps) des extraits qui permettent de voir dans quel contexte se situe la dégressivité de l'Allocation supplémentaire d'attente (ASA) voulue par le gouvernement et le patronat : celui d'une attaque générale pour réduire les allocations perçues par les chômeurs (ceux qui bénéficient de l'ASA et aussi des autres). Les allocations sont d'ailleurs payées pour une bonne part par les travailleurs eux-mêmes. Il s'agit aussi, par le renforcement des contrôles et les contrats à durée déterminée, d'obliger les travailleurs à accepter des salaires plus bas et des conditions plus dures. Le voilà bien l'égalitarisme de Barre ! On peut aussi mesurer le sens du paritarisme à quoi ont pu servir et servent les accords passés sur l'indemnisation du chômage (comme celui de 1974 en particulier). Ils servent à désamorcer la lutte de la classe ouvrière contre le chômage et les licenciements ! (Nous avons eu bien souvent l'occasion de donner notre point de vue à ce sujet, et nous y reviendrons).

cher, ça coûte très cher. C'est pourquoi il veut la dégressivité de l'ASA.

En 1974, l'accord de l'ASA était lié à la modalité suivante : un chômeur licencié pour raisons économiques avait 365 jours de droits acquis, mais tous les 90 jours, il y a un contrôle par commission paritaire. Elle statue sur le maintien ou le non-maintien de son dossier à 90 %.

L'allocation doit faire la preuve par différents moyens administratifs ; d'une ASSEDIC à une autre, le système est très différent administrativement.

Les critères ?

— Etre demandeur d'emploi, et être demandeur d'emploi ça suppose ne pas être en invalidité de deux catégories, par la Sécurité Sociale (inapte au travail). Les inaptes sont pris en charge par la Sécurité Sociale ou s'ils ont épuisé leurs droits c'est le drame parce qu'il n'y a plus rien ni d'un côté ni de l'autre (il y en a quand même pas mal) qui sont épuisés ici, puis ils passent trois ans là, puis après c'est l'inconnu, tu sais, c'est le suicide, c'est la prise en charge par la famille, c'est la

marginalisation. Et il y en a beaucoup des cas comme ça !

— Rechercher des emplois. Selon chaque ASSEDIC un imprimé est remis au chômeur en même temps que son premier dossier et il doit faire la preuve qu'il recherche un emploi devant l'ASSEDIC, par des tampons employeurs — c'est ce que la plupart des ASSEDIC utilisent comme procédure administrative. Il faut aussi qu'il ne reste pas chez lui et qu'il cherche du boulot.

Au niveau des Haut-de-Seine au départ il fallait effectuer six démarches attestées pour 91 jours et le dossier était reconduit pour trois mois.

**LES COMMISSIONS PARITAIRES**

Aux commissions paritaires, il doit y avoir cinq représentants de chaque côté, c'est-à-dire cinq du CNPF, cinq représentants de chaque centrale syndicale CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, et puis, ici, il y a un représentant de la direction.

Alors, qu'est-ce qui se passe ? Je prends le cas d'un immigré. Parce qu'il n'a pas rem-

pli ses papiers, on le reçoit, on le convoque quand on a reçu le questionnaire, on lui dit « ça va pas, vous allez perdre votre dossier, etc. Qu'est-ce qui s'est passé ? » Bon, alors le gars dit : « Moi, je sais pas écrire, mais quand je vais sur les chantiers, le chef de chantier quand il me voit arriver, il dit : « Si c'est pour le chômage, j'en ai marre de donner des tampons. » et c'est aussi vrai. Pas forcément, faut pas prendre toujours au pire le fait raciste mais parce que toute une série d'employeurs ou leurs représentants en ont marre des papiers qui leur sont tenus et sans arrêt remettent ça.

Ce qui fait qu'un dossier qui est administrativement mal construit, du côté patronal, généralement on le loupe pas. Alors si c'est un dossier du gars qui a été, disons quinze ans chez Renault — je prends aussi des choses bien classiques et qu'on connaît bien sur la région parisienne — en général il y aura bien une centrale syndicale ou deux qui vont ruer dans les brancards (peut-être la CGT ou la CFDT ou FO) en disant « mais non, c'est pas accepta-

ble, regardez cette personne a été stable et si depuis 1974 cette personne n'est plus stable et ne trouve plus du travail que par l'intérim, c'est bien une donnée économique, des choix qui sont faits en d'autres lieux dont l'intéressé n'est pas responsable. »

Mais il suffit qu'il y ait un élément ou deux du jeu syndical qui soit se tait soit va dans le sens des patrons, le rapport ça bascule tout de suite !

Ce qui est pire c'est qu'en général les commissions ne sont pas au complet, pour des raisons diverses. Les représentants syndicaux peuvent être administrativement dans une caisse d'allocation familiale ou aux prud'hommes. Ils ont des surcharges syndicales dans leur centrale, etc. Et en face, ils ont des permanents au CNPF !

Il y a une commission paritaire pour l'ASA. On a une commission paritaire pour les prolongations de droit, c'est-à-dire pour les personnes qui ont épuisé leurs droits et on voit les dossiers pour accorder les prolongations. Tous les 91 jours, le dossier peut être réexaminé, mais les commissions, au lieu d'accorder systématiquement 91 jours, peuvent accorder 60 ou 30 jours en disant : il faut revoir ce monsieur. Pour dire pourquoi il trouve pas de boulot, on demande un nouveau rapport administratif et, de plus en plus, c'est ce qui se fait. Ça veut dire qu'il y a des consignes internes du CNPF qui passent par les conseils d'administration, ces consignes ont pour objet d'ennuyer administrativement les chômeurs encore un peu plus qu'avant. C'est jamais frontal. Il faut voir ça (...)

**LES CONTRATS A DUREE INDETERMINEE**

Autre élément, c'est l'accélération des contrats à durée indéterminée. Chaque entreprise fait ce que bon lui semble. C'est-à-dire qu'on a aussi bien un patron qui dit à un salarié « Je vous prends mais je vous prends 8 jours, je vous prends mais je vous prends six mois. »

C'est vraiment devenu une négociation des forces de travail au sens le plus libéral du terme, le plus capitaliste du terme. Le patronat, très tranquillement, négocie les forces de travail comme bon lui semble !

On pénalise quelqu'un qui refuse de rentrer dans le circuit de l'économie avec un salaire de 10, 15, à 20 % de moins qu'avant, en sachant que les cadences seront supérieures, en sachant qu'il n'y aura aucune garantie d'un emploi permanent, parce qu'en même temps on lui propose un contrat à durée déterminée, qu'il y a souvent un éloignement par rapport au lieu où on habite, on a aussi muselé les gens avec l'accession à la propriété, enfin y a un tas de facteurs qui interviennent en ligne de compte. (Ce qui permet au premier ministre de dire : « Bon, ben les gens refusent la mobilité de l'emploi ».)

Pour accorder une prime de déplacement et prendre en compte le déménagement de quelqu'un, eh bien, il faut que l'agence locale de l'emploi (comment dirai-je), elle donne la preuve qu'elle a proposé l'emploi à la personne, mais la personne ne touche sa prime de déplacement que lorsqu'elle est installée là sur place, longtemps après ça veut dire qu'il faut pouvoir avancer, avoir des réserves financières, mais si on a été deux ans au chômage, prenons le P2 moyen qui gagnait 3 500 F par mois, 2 gosses, 1 au lycée, il est pas jeune, sa femme avait un emploi ou pas, il fout le camp et puis là-bas, au bout d'un mois ou deux, le type il regagne son boulot dans une région qu'il connaît pas, il a pas de relations, c'est dingue les situations qu'on voit...